



# CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ ÉCO-PAYSANNE

**De l'idée au projet**  
**Formation itinérante sur les fermes de Touraine**

9 journées de février à juin 2016  
pour définir un projet qui concilie vie professionnelle,  
vie privée et ancrage à un territoire

---

## **ADEAR 37**

2 carrefour du 11 novembre  
37170 Chambray-lès-Tours

Marie-Pierre Auvray  
09 66 89 52 16  
contact@adear37.org



# Créer ou reprendre une activité éco-paysanne

## De l'idée au projet

### Programme de formation 2016

23 février	Faire le point sur ses motivations et souhaits
1er mars	Acquérir une méthode pour avancer dans un projet d'installation agricole
15 mars	Découvrir les acteurs agricoles, s'y retrouver dans les démarches à l'installation et d'accès au foncier
29 mars	Comprendre la démarche de l'agriculture paysanne, les principes de l'agriculture biologique. Aborder les questions d'économies d'énergie à la ferme
19 avril	Appréhender les principales règles sociales, fiscales d'un projet d'installation agricole
26 avril	Repérer les éléments du chiffrage, investissements, budget prévisionnel et l'appliquer à son projet
10 mai	S'arrêter sur les questions de temps de travail, d'organisation. Envisager les possibilités d'une installation à plusieurs
24 mai	Commercialiser en circuits courts,
7 juin	Communiquer sur son projet, argumenter ses choix

Les journées se déroulent de 9 h 30 à 17 h 30.

Le programme complet comprend 9 journées de 7 h de formation (63 h au total).

#### **ADEAR 37**

2 carrefour du 11 novembre  
37170 Chambray-lès-Tours  
Marie-Pierre Auvray  
09 66 89 52 16  
contact@adear37.org

#### **Participation aux frais pédagogiques**

Une adhésion à l'ADEAR 37 est demandée (10 €).  
Le coût de la formation (1025 €) peut être pris en charge par Vivea, le fonds de formation professionnelle agricole.

**Avec le soutien de**

